COMPTE-RENDU NON OFFICIEL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Séance ordinaire du conseil tenue par visioconférence le 3 mai 2021.

Présents : la mairesse Lisette Maillé et les conseillers, Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Fortin, est présente.

Les délibérations peuvent être visionnées en ligne dans la page d'accueil de notre site Web.

1. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.

2. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril a été adopté tel que présenté.

4. Période de questions

La mairesse a répondu aux questions suivantes des citoyens :

- Concernant l'aménagement d'un second accès au Développement Quatre-saisons :
    - M^me^ Hélène Pâquet et M^me^ Marie-Julie Brunelle demandent pourquoi la Municipalité souhaite aménager un second accès au Domaine Quatre-saisons et quel seraient le tracé envisagé et le calendrier de réalisation;
    - M^me^ Brunelle demande également quand la Municipalité compte recevoir le rapport d'Avizo et si elle compte le rendre public.

- M^me^ Pâquet veut également savoir qui s'occupe de faire respecter les normes portant sur les ponceaux d'entrée privée.

- M^me^ Brunelle veut aussi savoir :
    - quelles mesures la Municipalité prend pour aider à lutter contre le vieillissement du lac des Sittelles;
    - pourquoi la Municipalité ne publie pas les questions des citoyens dans les procès-verbaux;
    - quand la Municipalité prévoit à nouveau tenir des séances du conseil en présence du public.

- M. Jocelyn Plante :
    - demande qui a erré dans le dossier de la marina et combien la procédure a coûté aux contribuables;
    - accuse la Municipalité de manquer de transparence dans le dossier de l'accès public au lac Orford, demande quand le rapport de la Société de sauvetage sera rendu public et si la Municipalité compte « étirer » la décision pour une autre saison estivale.

Pour connaître les réponses, vous êtes invités à visualiser l'enregistrement de la séance, partie 1.

5. Administration générale

5.1 Le conseil a autorisé un don de 350 $ à la Société canadienne du cancer.

5.2 La directrice générale a déposé au conseil le jugement de la cour supérieure Pierre Voyer et al. c. Municipalité d'Austin et Yacht Club St-Benoît inc.

5.3 Le projet de règlement nº 21-485 concernant la modification du règlement de gestion contractuelle a été déposé et présenté et avis de motion a été donné qu'il serait présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil. La modification, qui découle d'une obligation au titre du projet de loi 67, ajoute des dispositions concernant l'achat local.

6. Administration financière

6.1 Le conseil a approuvé les comptes payés (73 140,47 $) et à payer (236 757,54 $).

6.2 Le règlement nº 21-483 concernant la modification du fonds de roulement a été adopté. Le règlement a pour but de faire passer le fonds de roulement, actuellement de 400 000 $ à 900 000 $.

6.3 La directrice générale a déposé les états financiers de l'exercice 2020 audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et le rapport des vérificateurs.

6.4 Pour alléger le fardeau des contribuables touchés par la COVID-19, le conseil a porté à 0 % le taux d'intérêt exigible sur le deuxième versement de taxes dû le 30 juin et ce, jusqu'au 30 juillet 2021.

7. Sécurité publique

7.1 Le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie a été déposé au conseil.

7.2 Le conseil a autorisé l'embauche de Jérémie Cyr et de Justin Samson à titre de pompiers volontaires.

7.3 Le conseil a adopté le règlement nº 21-484 concernant la modification du règlement nº 01-264 concernant les nuisances. La modification porte sur les dispositions encadrant les nuisances dans les parcs et endroits publics de la municipalité et prévoit notamment l'interdiction d'avoir des chiens, même en laisse, dans ces lieux.

8. Voirie et transport

8.1 Cinq soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres public lancé par la Municipalité pour la réalisation des travaux de réfection du chemin Hopps. Le conseil a adjugé le contrat au soumissionnaire conforme, dont le prix est le plus bas, soit Pavages Maska inc., au montant 1 062 975,33 $, taxes comprises.

8.2 La municipalité a embauché M^{me} Élody Meunier et MM. Victor Lenoir-Groleau et Olivier Larocque, stagiaires en génie civil, pour la période estivale 2021. Ils auront pour mandat de dresser un inventaire des ponceaux qui serviront dans la planification quinquennale des travaux de voirie.

9. Urbanisme, zonage et environnement

Le conseil a traité les demandes de dérogation mineure suivantes :

9.1 Lot 5 057 967, rue des Floralies : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n^{o} 2021-10 visant à permettre l'implantation d'une nouvelle résidence à 14 m de la ligne des hautes eaux d'un milieu humide alors que le règlement de zonage exige une marge de 15 m.

9.2 9, rue des Iris : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n^{o} 2021-12, moyennant certaines conditions. La dérogation vise à permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire d'une hauteur de 7,5 m alors que le règlement de zonage exige une hauteur maximale de 5 m.

9.3 15, chemin de l'Étang : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n^{o} 2021-13 visant à permettre l'implantation d'une partie d'une résidence existante à 18,2 m d'un cours d'eau alors que le règlement de zonage exige une marge de 20 m dans une zone de connectivité faunique.

9.4 5, rue du Lac-des-Sittelles : Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure n^{o} 2021-14 visant à régulariser l'emplacement d'un bâtiment accessoire implanté en 1990 à 1,42 m de la ligne avant.

Le conseil a traité les demandes de permis assujettis à un PIIA suivantes :

9.5 15, chemin Fisher : Le conseil a accordé la demande n^{o} 2021-03-0009 pour la construction d'un nouveau bâtiment accessoire résidentiel.

9.6 77, chemin Lyman : Le conseil a accordé la demande de permis n^{o} 2021-04-0011 pour la construction d'une nouvelle résidence à toit plat non végétalisé.

9.7 29, rue des Frênes : Le conseil a accordé la demande de permis n^{o} 2021-04-0025 pour la construction d'une nouvelle résidence à toit plat non végétalisé.

9.8 Le conseil a proclamé le 20 mai Journée de l'abeille miel.

9.9 Le conseil a accepté l'offre de services du RAPPEL pour l'échantillonnage des eaux de baignade des lacs des Sittelles, Gilbert, O'Malley, Orford, Malaga, McKey, Peasley, Webster et Memphrémagog au coût de 4 900 $, taxes en sus.

9.10 La Municipalité a embauché M. Clément Brûlé pour une période de 21 semaines. M. Brûlé est responsable de l'application du règlement de gestion des installations septiques.

9.11 Le conseil a confirmé l'embauche d'une stagiaire, M^{me} Marie-Andrée Gosselin, comme inspectrice en bâtiments pour 16 semaines, débutant le 10 mail.

9.12 Le conseil a consenti une aide financière de 990 $ au MCI en appui à son projet de suivi de la moule zébrée au lac Memphrémagog à l'été 2021.

9.13 Le conseil a accepté l'offre de services de la firme Englobe au montant de 10 200 $, taxes en sus, pour la réalisation d'une étude géotechnique en vue de la réhabilitation du quai Bryant.

9.14 Le conseil a octroyé à l'APLS une subvention du fonds vert au montant de 4 985 $ pour la réalisation de divers projets : coupe de plantes aquatiques, contrôle des phragmites, revitalisation des berges et fossés, toile de jute – plage 2 et étude écologique en lien avec l'île du lac-des-Sittelles.

9.15 Le conseil a accepté l'offre de Chabot Pomerleau et Associés au montant de 4 950 $, taxes en sus, pour la réalisation d'une caractérisation biologique du lot 5 383 886, chemin Millington.

9.16 Le conseil a émis ses commentaires relatifs au projet de schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC.

La mairesse annonce que la Municipalité a reçu une subvention de plus de 112 000 $ pour la réalisation du sentier de raccordement sur la Route 112, ce qui représente 80 % du coût du projet.

10. Loisirs et culture

10.1 Le conseil a embauché Emmanuelle Morin (coordonnatrice) et Cristina Morin (animatrice) du camp d'été des Mouches à feu.

10.2 Le conseil a nommé le personnel autorisé à émettre les certificats d'usager du lac Memphrémagog, les préposés responsables du quai Bryant et les personnes autorisées à appliquer le *Règlement 14-415 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*.

10.3 Le conseil a autorisé M^{me} Sylvie Lebeau, secrétaire-réceptionniste, à signer les demandes de permis déposées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le service ou la vente d'alcool dans le cadre d'activités municipales.

10.4 Le conseil a accepté l'offre de services de M. Guy Martineau au montant de 6 500 $ pour la réalisation de divers travaux d'aménagement et d'entretien au parc Shappie Trough.

11. Hygiène du milieu

11.1 Le conseil a confirmé l'embauche de M. Justin Lachapelle à titre de préposé à l'inspection des installations sanitaires et d'aide voirie pour la période estivale.

12. Santé et bien-être

12.1 Le conseil a proclamé la Semaine de la santé mentale du 3 au 9 mai 2021.

16. Levée de la séance

La séance a été levée à 20 h 08, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités.